



FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
COMITE DU VAL DE MARNE

Assemblée générale électorale 2020

CONCERNE : Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs du Val de Marne.
Membres du Comité Directeur, Responsables de Commissions, Cadres Techniques et Entraîneurs.
LA DDCS, le conseil départemental et le CDOS.

Gentilly, le 29 juin 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés à cette Assemblée Générale Ordinaire électorale du comité du Val de Marne de karaté et Disciplines Associées qui se tiendra :

Vendredi 18 septembre 2020

A 19h00

Comité du Val-de-Marne de karaté
16 Avenue Raspail
94250 GENTILLY

Pour ce faire nous vous indiquons ci-dessous l'ORDRE DU JOUR de cette assemblée :

- 1- Vérification des pouvoirs des membres présents
- 2- Approbation du PV (vote) de l'AG ordinaire du 29 novembre 2019
- 3- Rapport moral du Président de l'association (vote).
- 4- Rapport d'activité du directeur technique et des commissions.
- 5- Examen des comptes 2019-2020
- 6- Approbation des comptes 2019-2020. Quitus du trésorier (vote).
- 7- Vote du budget prévisionnel 2020-2021 (vote).
- 8- Questions diverses
- 9- Election du Comité directeur
- 10- Election du Président (Vote)
- 11- Nomination du bureau exécutif
- 12- Remise des diplômes DAF aux candidats

Philippe Lepaon
Président du comité

NB :

Les présidents, présidentes, ou représentants, représentantes doivent être licenciés 5 jours francs avant l'AG.

Vous espérant nombreux à cette assemblée pour maintenir la vie active de notre département et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.



FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
COMITE DU VAL DE MARNE

Assemblée générale électorale 2020

CONCERNE : Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs du Val de Marne.
Membres du Comité Directeur, Responsables de Commissions, Cadres Techniques et Entraîneurs.
LA DDCS, le conseil départemental et le CDOS.

Gentilly, le 29 juin 2020

Vous pourrez stationner facilement soit :

Dans le parking de l'église (les 30 premières minutes sont gratuites) soit dans les rues environnantes, soit dans le parking de la place du marché au-dessus de l'église

Suite aux directives sanitaires une personne fera l'accueil à l'entrée du bâtiment entre 19h00 et 19h15. Il faudrait donc que vous arriviez impérativement dans cette tranche horaire.

Localisation:



Si jamais vous arrivez après 19h15, merci d'appeler au 06 72 92 08 00 afin qu'une personne vienne vous ouvrir.